



École nationale  
de la statistique  
et de l'analyse  
de l'information



Groupe des écoles  
nationales d'économie  
et de statistique

**Objet DECISION**

Bruz, le 11/10/2016

**N°365/J220/Ensay**

**Décision du 11 octobre 2016 portant admission au titre de 2016 d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information**

**Le Directeur l'Ensay**

Vu le décret 2010-1670 du 28 décembre 2010 relatif au groupe des écoles nationales d'économie et de statistique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'organisation dans la spécialité « mathématiques » et dans les spécialités « économie » du concours externe de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut nationale de la statistique et des études économiques et du concours d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU l'arrêté du 21 novembre 2011 portant sur les conditions d'admission et les régimes de scolarité relatifs aux formations initiales et de spécialisation de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique et de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

VU le procès-verbal en date du 4 juillet 2016 établi par le jury du concours (spécialité économie et sciences sociales) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 16 juin 2016 établi par le jury du concours (spécialité économie et gestion) à l'issue des épreuves ;

VU le procès-verbal en date du 20 juillet 2016 établi par le jury du concours (spécialité mathématiques) à l'issue des épreuves ;

VU les avis du comité d'enseignement et de recherche siégeant en formation de jury le 10 décembre 2014, le 23 novembre 2015, le 29 avril 2016, le 18 mai 2016, le 17 juin 2016, le 4 juillet 2016, le 8 juillet 2016;



Campus de Ker Lann  
rue Blaise Pascal BP37203  
35172 BRUZ CEDEX  
Tél : 33 (0)2 99 05 32 32  
Fax : 33 (0)2 99 05 32 05  
communication@ensai.fr

www.ensai.fr

Décide

Article 1 : À l'issue des épreuves des trois concours ouverts en 2016, sont admis en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2016 :

**1 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « mathématiques »**

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ALLAIN	Loïs	HO	Si Dan
ANTIGNY	Marine	INZA	Antoine
BARADJI	Camille-N'Paly	KADDACHI	Lina
BAY	Delphine	LABAT	Mégan
BELLAMI	Maxime	LAM	Styve
BENCHEKROUN	Mohamed	LE REST	François
BENHAJJA	Adnane	LEMARIEY	Loïc
BENOIT	Elise	LENE	Jules
BIENVENU	Coralie	LEVESQUE	Vincent
BOUKEROUIS	Nadia	LOPEZ	Jehan
BOURSIER	Alexandre	MARTIN	Laurène
BROSSEAU	Raphaël	MASSON	Martin
CADOREL	Lucie	MEUNIER	Bruno
CALAS	Corentin	MIOSSEC	Marie
DECOUX	Antoine	MOLITOR	Elodie
DEFRANCE	Mario	MORER	Damien
DELSART	Martin	NOIRJEAN	Isaac
DUCROQUETZ	Clément	PAINBÉNI	Antoine
GEFFROY	Maricke	PERREAL	Loic
GIRARD	Hugo	QIU	Marie
GOURDEAU	Valentin	ROUHAUD	Lucas
GOURMELEN	Emilie	SELLIER	Vincent
GROUX	Caroline	TIOKENG DIFFO	Franck
HAVARD	Rémi	ZHANG	Adrien
HEDIDOU	Amine	ZHOU	Laura
HESSANE	Oumaima		

**2 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et sciences sociales »**

NOM	Prénom
BAULE	David
EPAUD	Salomé
MICHEL	Pierre

### 3 – Admis en première année par la voie du concours spécialité « économie et gestion »

NOM	Prénom	NOM	Prénom
BONFILS	Louise	DESCHEMPS	Antonin
BRIGAUD	Joséphine	FOIX COLONIER	Astrid
CANAL	Victor	SIMONNET	Sacha

Article 2 : Sont admis sur titres en qualité d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information à compter de la rentrée scolaire 2016 :

#### 1 – Admis en première année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ADAM	Pierre	JEDYNAK	Lauriane
ANDRILLON	Anaïs	LAIZET	Valentine
BADAROU SOULE	Oluwatoyin	LAMBERT	Elsa
BORDELAIS	Morgane	LEGLAND	François
CHAIGNEAU	Maxence	LUCAS	Camille
CHECHOI MIENJE	Marc Anthony	NOIRET	Léo
CHEDEMAIL	Elie	PAINBLANC	François
DALZON	Quentin	PERON	Marine
DUCHEMIN	Mathis	RAMARD	Marion
ENOS	Valentin	ROUSSEL-GALLE	Delphine
FAUGER	Léa	SANOUE	Do Edmond
FOUCAULT	Anaïs	URBANO	Sarah
HAMDI	Hiba		

#### 2 – Admis en deuxième année

NOM	Prénom	NOM	Prénom
ABOUBACAR ALKA	Mahamadou Salissou	MEHDI	Boutaina
BEN SLIMENE	Mayssa	NEVIERE	Agathe
BOURRAS	Mariam	NGUIMMO LEKEUMO	Daniella
DIOP	Ndeye Fatou	OUMAR	Nour Mahamat
DOKODJO	Kwassi Beno-Charles	SALEH	Ali Abakar
FALL	Gora	WAFO FOUEKA	Serge Chamberlin
FORMAL	Thibault	ZHANG	Chaoping
GIRARD	Naomi	ZHU	Wencan
KEITA	Seydou		



Article 3 : La présente décision est diffusée sur le site de l'Ensaï.

Le Directeur de l'Ensaï

**Renan DUTHION**